

Pour une anthropologie politique de la mer

Camille Mazé, Olivier Ragueneau, Julien Weisbein, Emilie Mariat-Roy

▶ To cite this version:

Camille Mazé, Olivier Ragueneau, Julien Weisbein, Emilie Mariat-Roy. Pour une anthropologie politique de la mer. Revue Internationale d'Ethnographie, 2015, 5, pp.189-202. hal-01366684

HAL Id: hal-01366684

https://hal.science/hal-01366684

Submitted on 20 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une anthropologie politique de la mer

Camille Mazé¹

Politiste, maître de conférences en anthropologie, UBO accueillie en Délégation CNRS au LEMAR (UMR 6539), IUEM Camille.maze@univ-brest.fr

Olivier Ragueneau²

Biogéochimiste marin
Directeur de recherche au CNRS
Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin (LEMAR), IUEM
coordinateur de la Zone Atelier Brest-Iroise (CNRS)
Olivier.ragueneau@univ-brest.fr

Julien Weisbein³

Maître de conférences en science politique, Sciences-Po Toulouse
Directeur du LaSSP (EA4715)
julien.weisbein@univ-tlse1.fr

Emilie Mariat-Roy⁴

Anthropologue, rattachée au GGH-TERRES/EHESS emariatroy@mnhn.fr

Cet article présente une démarche de recherche collaborative et innovante, consacrée au renforcement et à l'institutionnalisation d'une anthropologie politique de la mer étroitement articulée aux sciences de la nature. Il dit d'abord ce que les sciences sociales du politique ont à apporter à la compréhension de la « gouvernance » de la mer, établie en vue de sa « gestion durable ». Il présente ensuite la structure coopérative de recherche ApoliMer (Anthropologie politique de la mer), qui traite cette question en proposant de faire de la gestion des « socio-écosystèmes » marins et côtiers un démonstrateur des transformations contemporaines du politique. In fine, il laisse entrevoir la plus-value d'une articulation, entre les sciences humaines et sociales et les

_

¹Les recherches de C. Mazé portent sur les transformations des espaces politiques contemporains à travers l'étude de diverses catégories d'intervention publique faisant l'objet de *gouvernement* (culture : e.g. musées/environnement : e.g. mer). Elle porte aujourd'hui la structure ApoliMer et coordonne avec J. Weisbein l'équipe SSP (Sciences sociales du politique).

² O. Ragueneau est spécialisé dans l'étude des cycles du silicium et du carbone dans les eaux côtières et océaniques, avec une forte attirance pour les travaux au niveau des interfaces. Il coordonne aujourd'hui l'équipe SN (Sciences de la nature) d'ApoliMer.

³ Spécialisé dans l'étude du gouvernement politique qui se met en place autour de l'Union européenne, avec un intérêt pour son impact local et les nouvelles formes de gouvernance des territoires. Après des travaux sur la société civile, il privilégié aujourd'hui l'entrée par les risques environnementaux et s'intéresse notamment aux enjeux maritimes. Il coordonne avec C. Mazé l'équipe SSP-Sciences sociales du politique d'ApoliMer.

⁴ Docteur de l'EHESS. La thèse de E. Mariat-Roy a porté sur les conséquences en Islande de la privatisation des ressources marines par quotas de pêches individuels transférables (2011). Elle s'est ensuite intéressée, dans le cadre du programme scientifique pluridisciplinaire INPECMAM, aux formes d'interactions pêcheurs mammifères marins dans le Parc marin d'Iroise. La question des pratiques techniques (usages, juridiction, valorisation) est au cœur de son travail. Elle coordonne avec D. Biget l'équipe AMAR (Anthropologie maritime) d'ApoliMer.

sciences de la nature, pour produire une analyse critique des catégories de pensée et d'action attachées à la « gestion systémique » de l'environnement.

Mots-clefs : gouvernance de la mer, sciences politiques, anthropologie, sciences de la nature, gestion systémique

Abstract: This paper presents an innovative collaborative approach, devoted to strengthening and institutionalization of political anthropology applied to the sea. He first shows what political sciences have to say concerning our understanding of sea management, established to ensure their "sustainability". It then presents the cooperative research structure ApoliMer (political Anthropology of the sea), which address this issue by proposing to grasp the management of coastal and marine "socioecosystems" as a demonstrator of contemporary transformations of politics. Ultimately, it suggests the added value of a stronger link between the human and social sciences and natural sciences, to produce a critical analysis of the categories of thought and action attached to the "systemic management" of the environment.

Keywords: Sea Governance, Political Science, Anthropology, Natural Sciences, Ecosystems Management

Zusammenfassung: Dieser Beitrag präsentiert einen innovativen, kollaborativen Forschungsansatz zur sozial- und politikwissenschaftlichen sowie anthropologischen Untersuchung des Meeres. Mit diesen interdisziplinären Mitteln kann das Meer als ein politisches und in Machtkonstellationen eingebettetes Objekt begriffen werden. Wir zeigen zunächst die kooperative Struktur des Forschungsverbundes ApoliMer auf, dessen Ziel die Entwicklung und Institutionalisierung einer politischen Anthropologie des Meeres im Kontext der weiteren Meereswissenschaften ist. Schließlich weisen wir auf den Mehrwert einer engen Verschränkung von sozialwissenschaftlichen sowie geistes- und wirtschafts- und naturwissenschaftlichen Untersuchungen von politischen Regelungen hin, um die Komplexität insbesondere der "nachhaltigen" Verwaltung von ökosozialen Systemen zu erfassen.

Stichworte: Governance des Meeres, Politikwissenschaft, Anthropologie, Naturwissenschaften, Ökosystemmanagement

Une révolution psychique vient sûrement de se produire en ce siècle ; la raison humaine vient d'être désancrée et la connaissance a quitté les rives du réel immédiat. N'y a-t-il pas alors anachronisme à cultiver le goût du port, de la certitude, du système ? Gaston Bachelard (1936 : 11)

Préambule

La démarche scientifique ici exposée et que ce numéro de la Revue internationale d'ethnographie nous donne l'opportunité de présenter, émane des réflexions et des travaux d'un groupe de chercheurs, connecté à l'international et appartenant au champs des sciences humaines et sociales et à celui des sciences de la nature. Son objectif est de contribuer à l'étude de la *fabrique du gouvernement* (Mazé, 2014) de la mer⁵, au prisme

⁵ Par « mer », nous entendons zone côtière et océan.

des sciences sociales du politique (Politix, 2013) et en particulier sous l'angle de la sociologie et de l'anthropologie politique, en les couplant avec les sciences de la nature.

Elle propose précisément, à travers cette approche interdisciplinaire⁶, de faire de l'inertie de l'action publique, des difficultés de mise en oeuvre d'une « gestion durable » des écosystèmes côtiers (Billé, 2006) et marins (Billé & Rochette, 2010) un objet de recherche en soi. Ce faisant, elle résonne avec « l'analyse stratégique de la gestion environnementale » (Mermet, Billé, Leroy, Narcy, Poux, 2005) appliquée à la « gouvernance » de la mer (Billé, 2004; Rochette, 2013) et rejoint la géographie politique critique de la conservation intégrée, qui met en évidence le paradoxe néolibéral entre conservation de la nature et développement (Rodary, Castellanet, Rossi, 2003), en particulier dans le cas de la mer, à partir du cas des aires marines protégées (Aubertin & Rodary, 2011).

Pour compléter ces approches, nous proposons de nous consacrer à l'étude de la construction de la mer comme objet de décision et d'action publique, en nous concentrant sur la catégorie de "gestion écosystémique"; et ceci, afin d'interroger sa prise en compte normative et effective dans les processus de décision et d'action publique (Laurans, Rankovic, Billé, Pirard, Mermet, 2013; Laurans & Mermet, 2014).

Pour atteindre cet objectif, deux opérations sont menées de front : (1) construire et développer un programme de recherche théorique et méthodologique qui doit être mis à l'épreuve de l'empirique; (2) conduire un processus de structuration et d'institutionnalisation (Lagroye & Offerlé, 2010) de la démarche, à travers la mise en place d'un espace collaboratif de recherche. Le tout est pensé et mis en œuvre dans l'idée d'une articulation étroite et quotidienne entre les sciences sociales du politique, d'autres sciences humaines et sociales (droit, économie, géographie, gestion...) ainsi qu'avec les sciences de la nature (biologie, physique, chimie, biogéochimie...).

Pour ce faire, la structure coopérative de recherche ApoliMer (Anthropologie politique de la mer) qui porte cette démarche, est conçue et placée en immersion dans un environnement spécialisé en sciences de la mer où les sciences sociales du politique faisaient défaut : l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) à Brest. Espace de recherche extrêmement souple (chaque chercheur reste rattaché à son laboratoire) et dynamique (fonctionnement par projets de recherche), ApoliMer est doté d'un ancrage disciplinaire fort en science sociales du politique et inscrit dans une perspective interdisciplinaire.

C'est toute cette construction que nous souhaitons ici exposer dans ses grandes lignes, en la situant dans le paysage français de la recherche et en espérant que cet appel donnera envie aux chercheurs confirmés et aux plus jeunes de nous rejoindre ou de collaborer'.

I - Pour l'étude du gouvernement de la mer au prisme des études politiques

Si nous en appelons à travers ApoliMer à une plus forte mobilisation des sciences sociales du politique autour de l'objet mer, et en particulier de la sociologie politique et de l'anthropologie politique, c'est que le caractère hautement politique de la mer nécessite aujourd'hui toute notre attention. Par sciences sociales du politique, nous entendons, dans une perspective de développement de l'interdisciplinarité au sein même

⁶ La démarche de l'équipe « Anthropologie et Politiques de la nature » de l'UMR Eco-anthropologie et ethnobiologie du MNHM qui se revendique de l'écologie politique scientifique (Political ecology) (Robbins, 2011) poursuit une ambition proche, dans le champ de la nature.

⁷ Cette démarche est pensée en complémentarité avec celles d'autres institutions de recherche, publiques ou indépendantes, concernant la « gouvernance » de la mer (e.g. en France : MNHM, IRD, IDDRI, programme Océans et Zones côtières, GIS HomMer).

des sciences humaines et sociales (Offerlé & Rousso, 2008), les sciences qui appréhendent le fait politique, sans exclusion disciplinaire de principe ou de pratique aucune (anthropologie, droit, économie, géographie, gestion, histoire, philosophie, science politique, sociologie). Dans ce paysage, la démarche sociologique et anthropologique nous semble particulièrement déterminante pour enrichir la connaissance de la gouvernance de la mer - de plus en plus étudiée, mais trop peu au prisme des outils de la sociologie politique européenne et de l'anthropologie politique du contemporain.

Ainsi, tout l'enjeu de notre démarche est de retisser le lien entre les sphères du social et de l'environnemental par le fil du politique, en appréhendant la gouvernance de la mer à travers les processus, les acteurs et les instruments impliqués dans sa "gestion durable".

La mer: un objet hautement politique

Carrefour d'intrications croissantes entre enjeux scientifiques, environnementaux, politiques, sociaux et économiques, la mer est un enjeu de négociations politiques et économiques, de tractations marchandes ou stratégiques (Auffray, 2004). De telle sorte qu'elle fait l'objet de conflits ou d'alliances entre Etats, devenant source de spéculation financière, d'engagement militant (intellectuels, navigateurs, chercheurs, experts, militants associatifs) et bientôt, objet de compétition électorale (cf. programme Mer de Jean-Luc Mélenchon, 2014).

Lieu historique et contemporain de propriété, d'exploitation et de partage de ressources biologiques et énergétiques, hot spot de biodiversité et élément essentiel de la machine climatique, territoire de navigation et de commerce, sujet à des conflits d'usages, des tensions géostratégiques ou des revendications identitaires, la mer est un objet politique soumis à un besoin de régulation et donc à des opérations de législation et de contrôle, impliquant acceptation sociale, mais aussi déviance et résistances.

Depuis des décennies, mais plus encore depuis l'avènement du Nouveau droit de la mer (Montego Bay, 1982), la mer est en prise avec le politique sous toutes ses formes (policy, soit la fabrique des politiques publiques et politics, soit la compétition politique, c'est-à-dire la lutte pour l'accession aux positions de pouvoir politique). Aujourd'hui, face au changement global, la gouvernance de la mer est débattue dans de nombreux forums et enceintes de discussions internationales : Assemblée générale des Nations unies, Commission internationale océanographique de l'UNESCO, Programmes de régionales, Organisations régionales de pêche, Organisation maritime internationale, européennes (Commission européenne), nationales (ministères, Grenelle, etc.) et locales (collectivités territoriales, agences, etc.) Elle tend à devenir un "problème public" d'ordre inédit, à tous les échelons de décision et d'intervention publique qui devrait, pour certains, prendre plus d'importance encore dans les négociations nationales et internationales 8. Ce phénomène n'est pas à proprement parler une nouveauté, la mer ayant toujours dû faire l'objet d'une régulation par les sociétés qui la bordent, l'étudient, l'empruntent ou l'exploitent. Ce qui est nouveau, c'est le fait que la mer fasse aujourd'hui l'objet d'une construction politique spécifique, du local à l'international (cf. Objectif 14 de Développement Durable consacré à l'océan - ODD Ocean, ONU).

C'est ce processus que nous nous proposons d'étudier, parce qu'il nous renseigne sur les rapports homme/environnement contemporains et parce que nous considérons la mer

192

⁸ Cf. Programme Océans et zones côtières de l'IDDRI et « Appel de l'océan pour le climat », pour qu'il ne soit pas oublié de la COP 21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015, Journée mondiale Océan 8 juin 2015.

comme représentative des transformations contemporaines des espaces politiques (européanisation, transferts du national à l'UE, globalisation des enjeux, transnationalisation). A ce titre, elle représente un objet d'observation et d'analyse privilégié pour saisir ces transformations et interroger le changement social et institutionnel (Mazé, Poulard, Ventura, 2015), dans ses capacités à se réaliser mais aussi dans ses résistances et ses limites. La sociologie politique et l'anthropologie politique articulées entre elles sont déterminantes pour éclairer ces processus de manière critique.

L'apport de la sociologie politique à l'étude de la gouvernance de la mer

Interroger l'action publique de la mer sous l'angle de son historicité (Laborier & Trom, 2003) et de la sociologie politique, consiste à interroger la mer comme une catégorie d'intervention parmi d'autres (e.g. la culture, Dubois, 1999 ou bien l'environnement, Lascoumes, 1994), faisant l'objet d'une construction en terme de problème public (Campana, Henry, Rowell, 2007), grâce à certains acteurs et processus, qu'il convient précisément d'étudier (Becker, 2002) dans leurs relations de pouvoir. En renseignant sur les producteurs et acteurs des instruments d'action publique (Lascoumes & Le Galès, 2004, 2012), nous souhaitons aller au-delà des catégorisations, des typologies et des analyses en termes de "jeux d'acteurs" afin de redonner toute sa dimension sociologique à la fabrique de la « gouvernance » de la mer. Autrement dit, nous jugeons nécessaire de prendre en compte les positions des individus et des groupes d'intérêt (Offerlé, 1998) qui gouvernent la mer aujourd'hui, en étudiant leurs dispositions et leurs trajectoires, leurs ressources et les stratégies de représentation et d'action qu'ils déploient dans leurs intérêts collectifs et individuels, leurs raisons d'agir et les relations entre eux (Bourdieu, 1988, 1993, 1994).

Quelques études de sociologie politique, relevant de la tradition européenne constructiviste (Rowell & Mangenot, 2010) ont d'ores et déjà été appliquées à l'étude de la gouvernance de la mer. Appliquées au contexte des Etats-nations européens et de l'européanisation, elles parlent essentiellement en termes de "secteur" et de "politique intégrée", en décryptant les politiques publiques qui créent des formes de régulation souvent différenciées (e.g.: à partir du cas de la pêche) de l'élément marin.

Elles ont notamment montré que jusque dans les années 1970 en Europe, les espaces maritimes relevaient de la souveraineté des États, à travers des prérogatives directes ou par délégation de souveraineté auprès d'institutions supranationales et étaient gérés de manière sectorielle à travers une multitude de politiques publiques (transport, pêche, environnement, aménagement, etc.). Les Etats ont longtemps été considérés comme les seuls compétents et habilités à intervenir dans la gestion et la régulation des affaires maritimes. Pour autant, les espaces maritimes hauturiers n'étaient pas considérés comme un espace cohérent nécessitant un investissement public. De surcroît, dans la pratique, ces espaces étaient souvent délaissés par les autorités étatiques, autorisant alors des autorités infranationales ou supranationales à les investir et à développer des compétences en la matière (cas de la pêche par la Commission européenne par exemple dès 1983 : Lequesne, 2001 ; Carter, 2015 ; cas de la régulation internationale du transport maritime: DeSombre, 2006). Parfois aussi, du simple fait d'une proximité physique avec l'élément marin, certaines autorités, principalement infranationales, étaient conduites à mener une gestion de fait des affaires maritimes avec, ou non, compétence juridique sur la question (cas de la Bretagne). La multiplication des activités en mer et l'absence de cadre juridique cohérent a entraîné des conflits d'usages et d'acteurs et renforcé la nécessité de production d'un droit de la mer et prise en charge politique des questions maritimes.

Ce sont, dans un premier temps, les institutions internationales, infranationales et européennes qui ont tenté de "réguler la mer" et de capter la compétence maritime en

proposant la mise en place de politiques maritimes intégrées dépassant la seule question du littoral pour aborder les enjeux hauturiers (Saliou, 2012). Cette désectorialisation ou intégration (visible à travers une gestion intégrée du littoral, des politiques maritimes intégrées ou un événement tel que le Grenelle de la mer) est définie comme une action publique intersectorielle visant à coordonner l'ensemble des activités en mer ou sur les espaces côtiers. Elle envisage les espaces maritimes comme des ensembles cohérents devant faire l'objet d'une politique publique ad hoc, fondée sur une vision spécifique du maritime alimentée par des captations d'expertises diverses auprès des Etats ou de groupes socioprofessionnels (Saliou, 2010). Elle préconise également une participation de tous les acteurs, publics comme privés, au processus décisionnel ainsi que de trouver de nouveaux instruments d'action publique permettant une plus grande coordination des activités maritimes. A travers ces objectifs, les politiques maritimes européennes ont donc eu des conséquences sur la répartition des compétences entre les acteurs, ainsi que sur les territoires concernés et les gestions traditionnelles des activités maritimes. Les crises environnementales, et notamment les épisodes de marées noires à l'instar de celle du Prestige (Itçaina & Weisbein, 2011; Weisbein, 2015), ont été l'occasion de mettre à l'épreuve ainsi que de stabiliser ces nouvelles formes de gouvernement des mers.

D'autres travaux de sociologie politique se sont également intéressés aux mobilisations socioprofessionnelles prenant la mer pour objet et déployant à leur sujet des formes souvent pratiques d'expertise qui arrivent toutefois à être intégrées dans les dispositifs publics de régulation, que ce soient de la part des surfeurs (Terral & Weisbein, 2010), des riverains des littoraux (Lafaye, 1994) ou bien des marins-pêcheurs (Itçaina & Cadiou, 2011).

Ces travaux, qui s'inscrivent majoritairement dans la tradition de la sociologie de Max Weber, parlent plutôt en terme de « gouvernement » qu'en terme de « gouvernance ». La notion de gouvernement renvoie ici non pas à l'exercice du pouvoir politique par le seul État, mais à la forme même et au principe générateur de la vie commune en tant qu'ensemble des activités tendant à maintenir ou à modifier l'ordre social, ayant toujours à voir avec l'usage de modalités de coercition et de persuasion reçues comme légitimes parce que légitimées. Dans cette perspective, la gouvernance est l'une des formes contemporaines de déclinaison de ce que nous appelons "gouvernement"; elle a dans ce sens, toute pertinence à être utilisée comme catégorie d'observation et d'analyse (Le Galès, 1995) et c'est ainsi qu'elle aujourd'hui très largement étudiée dans un grand nombre de domaines d'intervention publique, dont la mer.

Au vu des enjeux politiques qu'elle recouvre, face aux tensions et rapports de force qu'elle cristallise et compte-tenu des nombreuses opérations cognitives et techniques aujourd'hui réalisées autour de la « gouvernance » de la mer, appréhender la mer au prisme de la sociologie politique devrait apporter un éclairage complémentaire aux études existantes.

Notre objectif est de proposer une sociologie politique du gouvernement de la mer, en tant que mode même de production et de légitimation des cadres qui régissent cet environnement et les relations que nous entretenons avec lui, en l'inscrivant dans une dimension anthropologique (Blundo, 2006; Le Meur, 2011; Müller, 2013; Shore, 2000).

L'apport de l'anthropologie politique

Dès lors qu'on s'intéresse à la gouvernance de la mer, il convient de travailler sur *le politique* dans son unité et sa diversité. Cela signifie penser le politique au-delà des seuls cadres de l'État occidental moderne en intégrant le poids croissant des nouveaux acteurs du politique, non étatiques (Abélès & Pandolfi, 2002) supra- ou post-étatiques (Union européenne, ONU) ou "communautaires" (communautés culturelles ou épistémiques,

groupes professionnels, militants, associatifs) dans les analyses d'ordre institutionnel, mais aussi symbolique.

Cette perspective est notamment rendue possible par l'anthropologie politique contemporaine (Abélès & Jeudy 1997; Bellier, 2015), pleinement intégrée à notre démarche. L'anthropologie politique présente l'avantage de permettre la mise au jour des constellations d'acteurs qui donnent forme aux décisions publiques, en révélant que les cadres classiques du politique comme l'Etat, la nation, la sphère privée, le local, le national, le global, le macro, le micro, le top down et le bottom up, la centralisation et la décentralisation, ne permettent pas, isolément, de saisir le monde contemporain dans ses dynamiques et occultent même la compréhension de beaucoup de processus politiques à l'œuvre (Wedel, Shore, Feldman, Lathrop, 2005).

Là où la sociologie politique et la science politique ont tendance à rester centrées sur l'étude des contextes nationaux et européen (processus d'européanisation) et là où l'étude des relations internationales (RI) se concentrent sur les relations entre États ou les négociations internationales, l'anthropologie politique offre l'avantage de saisir l'internationalisation, la transnationalisation ou la supra- et postnationalisation des objets et des contenus d'un monde globalisé, soumis à de nombreuses recompositions des espaces politiques.

A partir d'observations locales mais inscrites dans leur dynamique d'échelles, elle donne accès à une compréhension plus fine et nuancée des phénomènes politiques contemporains, en raison : (1) de la diversité des dimensions d'analyse imbriquées que cristallisent l'anthropologie (historique, culturelle, sociale, écologique, économique, technique symbolique) ; (2) de son principe comparatif et universel intrinsèque et (3) du fait qu'elle place l'Homme au cœur de son approche. Elle se révèle particulièrement adaptée pour s'intéresser aux difficultés liées à l'environnement (Kalaora, 1997), aux problématiques du développement (De Sardan, 1995) et à la « gouvernance » environnementale (Jul-Larsen, Laurent, Le Meur, Lèonard, 2011). C'est en ce sens qu'elle a pu être appliquée à la « gouvernance » de la mer, concernant notamment les pays du sud (IRD).

Pour notre part, nous proposons d'interroger la gouvernance de la mer comme un révélateur et un cristallisateur de la « politique de la survie », reflet de « la mutation en profondeur de notre rapport au politique » (Abélès, 2006). En effet, malgré des velléités et des efforts indéniables en terme de « gestion durable » de la mer, un écart important demeure entre les dispositifs déployés selon les grands principes du « développement durable » et leur vulnérabilité persistante et dégradation toujours plus rapide (Cloern, Abreu, Carstensen, Chauvaud, Elmgren, et al., 2015).

La « gestion durable » de l'environnement côtier et marin comme catégorie d'enquête

Pour travailler la question de la « gouvernance » de la mer sous l'angle des sciences sociales du politique, nous avons décidé de nous consacrer à l'étude de la « gestion durable » de l'environnement marin et côtier. Cette porte d'entrée, sur le terrain extrêmement vaste de la gouvernance de la mer, a été choisie comme démonstrateur de l'approche proposée, compte-tenu du caractère hautement politique que recouvre la régulation des « socio-écosystèmes » (Liu, Dietz, Carpenter, Alberti, Folke et al., 2007; Collins, Carpenter, Swinton, Orenstein, Childers et al., 2011) marins et côtiers dans le contexte actuel du changement global (Cloern et al., 2015). Notre axe de travail prioritaire consistera à interroger la « gestion systémique » et toutes les notions attachées (e.g.: services écosystémiques) comme catégorie d'action effective ou revendiquée (Laurans & Mermet, 2014), pour en faire une catégorie d'analyse en soi.

Les territoires maritimes et espaces marins offrent en effet ce que l'on appelle des « services écosystémiques » (Daly, 1997), aujourd'hui fortement menacés (MEA 2005), tant ils cristallisent de nombreuses facettes du changement global - qui se produit à une vitesse toujours plus rapide, en lien très étroit avec le développement des activités humaines (Vitousek, Mooney, Lubchenco, Melillo, 1997). Cette situation nous conduit à franchir des seuils, dans nombre de processus en cours, qui affectent le système-Terre (changement climatique, érosion de la biodiversité, altération des biogéochimiques, acidification des océans, etc.). Le dépassement de ces seuils pourrait s'avérer irréversible (Rockström, Steffen, Noone, Persson, Stuart Chapin III et al., 2009). Ce risque induit la mise en place de nouvelles formes de régulation en vue de la durabilité des socioécosystèmes. Et pour cause. La mer tend à devenir un véritable terrain d'expérimentation de nouvelles techniques de « gouvernance », moins sectorielle, plus intégrée et emprunte d'une vision « systémique », cherchant à créer de nouvelles interfaces à l'articulation de la science, de la décision et de la pratique (Bremer & Glavovic, 2013).

Ces nouvelles formes de gouvernance sont déclinées à différents échelons du local à l'international, à travers différents outils et dispositifs tels que la *Planification spatiale marine* ou *Marine spatial planning* (MSP), la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ou Integrated Coastal Zone Management (ICZM), la création d'Aires marines protégées (AMP), la Politique maritime intégrée (PMI).

De nombreuses études existent sur ces outils de gouvernance de la mer, de l'échelle mondiale à l'échelle régionale ou locale (Rey-Valette & Antona, 2009), concernant notamment les effets des institutions (type création d'AMP et de parcs nationaux) sur les communautés et le rôle des communautés locales dans les processus de décision (Crespi, Laval, Sabinot, 2014), parfois dans une perspective d'accompagnement (Chlous-Ducharme & Gourmelon, 2011).

Il a ainsi pu être montré que ces formes de gouvernance, et notamment son paradigme central pour le développement durable des littoraux (la GIZC), renvoient à des illusions bien ancrées : « l'illusion du tour de table comme solution à tous les problèmes, le mythe du coastal manager, l'illusion communautaire et l'illusion positiviste » (Billé, 2006). De plus, il n'est plus à prouver que malgré tous les efforts déployés, l'urgence écologique demeure une réalité (Billé, Cury, Loreau, Maris, 2014) qui rend nécessaire une prise de décision et une action plus rapide et plus globale, vers laquelle nous avons du mal à aller (Villalba, 2010).

Souscrivant à ce constat, à la suite d'échanges et de collaborations entre chercheurs en sciences humaines et sociales et chercheurs en sciences de la nature (écologie, biologie, biogéochimie), nous pensons qu'il convient de déployer un effort de recherche autour des mécanismes et des raisons de ces blocages; et ceci, au-delà de toutes prénotions. Pour le dire autrement, il nous semble essentiel de déplacer le regard, pour s'intéresser non plus au fonctionnement et aux effets de ces outils, mais à leur production sociale. C'est tout notre objectif : démêler les conditions de production de l'action publique déployée en vue de la gestion durable des socio-écosystèmes marins et côtiers afin de contribuer à une analyse critique au sens productif du terme.

Cette démarche, constructiviste, propose ainsi un décryptage de la *fabrique* de la décision et de l'action en matière de « gestion soutenable des socio-écosystèmes », à partir du constat de leur déclin écologique. C'est de cette intention de recherche qu'est né le désir de créer un espace de recherche et de formation par la recherche consacrée à l'étude de la gestion de l'environnement côtier et marin, au prisme des études politiques en étroite articulation avec les sciences de la mer.

II - ApoliMer

ApoliMer est une structure coopérative de recherche de l'Université de Bretagne occidentale (UBO, officiellement fondée en 2014 entre la faculté de Lettres et Sciences humaines (UFR LSH) de l'UBO, le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC, EA 4451 / UMS 3554) et l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM). Cet espace collaboratif de recherche et de formation par la recherche est consacré à l'étude de la mer comme catégorie d'action collective et d'intervention publique, à travers l'analyse des diversités de pratiques et de représentations relatives à la gouvernance de la mer, avec un focus sur les relations de pouvoir intervenant dans l'établissement de cette gouvernance.

Genèse et axes de recherche

La volonté de créer cette structure de recherche inédite, dédiée aux études politiques de la mer et immergée dans les sciences de l'environnement marin, émane des échanges et des actions menées dans le cadre d'un projet financé par la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS (PEPS Terre-Mer 2013-2015) et plus précisément de son volet 3, consacré à la question de l'incertitude entre science, décision et pratique sociale, concernant les socio-écosystèmes le long du continuum terre-mer. De là est né le projet de structurer et d'institutionnaliser les recherches en sciences sociales du politique sur la mer, en étroite interaction avec les sciences de l'environnement marin et en articulation avec les sciences humaines déjà présentes à l'IUEM et au-delà (droit, économie, géographie). Ce projet a ainsi reçu un fort soutien de l'UBO, de l'UFR LSH, du CRBC et de l'IUEM, où la volonté était déjà vive, de renforcer la présence des sciences humaines et sociales et notamment celle de l'anthropologie.

Pour développer ce programme, l'équipe a défini trois principaux axes de travail, construits autour des concepts de la sociologie et de l'anthropologie politique : (Axe 1) Action publique et politiques publiques ; (Axe 2) Mobilisations collectives ; (Axe 3) Interfaces (Science / Politique / Economie).

Dans chacun de ces axes, il s'agit d'étudier les entrepreneurs de la « gestion durable » de l'environnement marin et côtier ainsi que les instruments de l'action publique dans leurs « effets propres (...) indépendamment des intentions initiales » en saisissant les « rapports politiques qu'ils induisent » (Lascoumes, 2007; Callon, Lascoumes, Barthes, 2001). Pour ce faire, nous replacerons les processus de production et d'institutionnalisation étudiés dans une perspective socio-historique et ethnographique (Lagroye & Offerlé, 2010). Nous espérons ainsi apporter un éclairage complémentaire aux études juridiques sur le droit maritime et de l'environnement marin, grâce à une sociologie de leurs producteurs. Une attention particulière sera également accordée aux "entrepreneurs de cause" qui font de la mer un objet de mobilisation (militants, citoyens, professionnels de la politique, professionnels de la mer, etc.), ainsi qu'au rôle des scientifiques dans la construction de la mer comme problème public et objet d'intervention.

Tout ceci sera observée de manière empirique à travers des enquêtes ethnographiques (observations, entretiens) multi-site (Marcus, 1995) et multi-échelle (Revel, 1996)⁹, afin d'apporter un regard anthropologique et sociologique critique sur nos manières de faire - ou de ne pas faire - en terme de gestion durable des socio-écosystèmes marins et côtiers.

-

⁹ Pour les projets de recherche réalisés dans le cadre d'ApoliMer, voir le site web actualisé régulièrement (www-iuem.univ-brest.fr/apolimer/fr).

Une démarche interdisciplinaire

Cette perspective de recherche sera travaillée en connexion étroite avec trois champs disciplinaires : (1) sciences humaines (en particulier anthropologie maritime), (2) sciences économiques et sociales (droit, économie, géographie, gestion) et (3) sciences de la nature (écologie, physique, chimie, biogéochimie).

C'est tout l'objet d'ApoliMer que d'apporter un renouveau aux sciences sociales du politique en les faisant dialoguer étroitement avec ces grands champs disciplinaires, complémentaires ; mais aussi d'apporter aux sciences de l'environnement marin, tout l'outillage, méthodes et concepts, des sciences sociales du politique. Cette interaction est en effet fondamentale pour aborder la question de la gouvernance et de la gestion durable des socio-écosystèmes complexes (Holling, 2001). Délicate à mettre en oeuvre de manière effective - comme nous l'expliquerons ailleurs - cette interdisciplinarité est rendue possible par le paysage scientifique local où s'insère ApoliMer, l'IUEM 10, auquel manque toutefois la dimension anthropologie maritime.

ApoliMer propose, comme l'un des fondements de la démarche d'enquête en sciences sociales du politique, de collaborer étroitement avec l'anthropologie maritime, champs de l'anthropologie sociale et culturelle consacré à l'étude des populations maritimes et littorales et des modes d'appropriation des espaces maritimes et littoraux (Cahier d'Anthropologie Maritime). L'objectif est de prendre en compte à travers le prisme de questions contemporaines la situation des communautés côtières et maritimes face aux nouveaux enjeux de gouvernance des espaces et de gestion des ressources marines; en réinterrogeant des notions telles que les *commons* (McCay & Acheson, 1987), en appréhendant la question des marchés et des modalités d'accès aux ressources à travers le rôle des institutions et des réseaux sociaux qui, agissant à de multiples échelles, en font un objet proprement politique (Dahou, 2010).

Pour illustrer la démarche, prenons l'exemple de la pêche. Avec l'entrée en scène des institutions régionales et nationales chargées de restructurer l'activité de pêche afin de pérenniser et rationaliser l'exploitation des ressources marines, le système pêche - pêche, transformation, vente - s'est complexifié et la pêche est devenue plus dépendante des institutions qui en réglaient l'activité (Mariat-Roy, 2011). Les pêcheurs se sont heurtés à des difficultés d'un genre nouveau et il leur a fallu développer de nouvelles compétences, stratégies et partenariats. Les recherches en anthropologie maritime s'orientent donc aujourd'hui vers l'étude comparée et dynamique des conséquences de ces changements majeurs en matière de gouvernance des ressources marines sur les pratiques de ceux qui, dans divers milieux et contextes sociaux, culturels et économiques tirent leur subsistance de ces dernières. Elles résonnent ainsi avec l'invitation de grands noms de l'anthropologie maritime française, appelant à s'intéresser aux questions politiques liées à la mer (Geistdoerfer, 2006). C'est ce que nous proposons à l'anthropologie maritime, en l'invitant à embarquer dans une démarche de recherche en sciences sociales du politique.

De telles interactions (Mooney, Duraiappah, Larigauderie, 2013) nous semblent en effet aujourd'hui incontournables pour appréhender la complexité de l'action publique et collective déployée en vue de la régulation et en particulier de la gestion durable des socio-écosystèmes marins et côtiers, dans ses conditions sociales de possibilité et d'impossibilité.

L'intention d'ApoliMer est en effet de saisir dans leur dimension sociologique et anthropologique les phénomènes de gouvernement de la nature par les hommes. Nous

¹⁰ L'IUEM, qui joue un rôle moteur avec son voisin l'Ifremer dans la structuration de la recherche marine dans le Grand Ouest (Labex Mer, Zone Atelier Brest Iroise, Département Mer et Littoral de la Comue Bretagne Loire, etc.).

nous inscrivons ainsi dans une sociologie politique du changement social, institutionnel et politique (Mazé, 2014), à partir de la prise en compte de l'inertie de l'action publique en matière de durabilité. Cela devrait permettre de mieux identifier et de mieux comprendre les décalages entre les registres et les pratiques de gouvernance développés aujourd'hui en vue de la gestion durable des socio-écosystèmes marins et côtiers et l'état de crise écologique mis en évidence par les scientifiques et les experts (Laurans et al., 2013). Loin d'une sociologie de la dénonciation ou d'un militantisme mal dissimulé, notre ambition est ainsi de proposer une sociologie critique, constructive, des modalités de gouvernement de la mer par les hommes.

Bibliographie de référence

Abélès, M. (2006). Politique de la survie. Paris, Flammarion.

Abélès, M., Jeudy, H.P. (1997). Anthropologie du politique. Paris, Armand Colin.

Abélès, M., Pandolfi, M. (2002). Présentation : politiques jeux d'espaces. *Anthropologie et Sociétés*, 26 (1), 5-9.

Aubertin, C. & Rodary, E., (2011). *Protected Areas, Sustainable Land?* Farnham (GBR), Marseille, Ashgate, IRD, 105-121.

Auffray, D. (2004). La politique maritime à l'heure mondiale. Paris, L'Harmattan.

Bachelard, G. (1936). L'Engagement rationaliste. Paris, PUF.

Becker, H. S. (2002). Les Ficelles du métier. Paris, Éditions La Découverte.

Bellier, I. (2015). Terres, Territoires, Ressources. Politiques, pratiques et droits des peuples autochtones. Paris, L'Harmattan.

Billé, R. (2004). La gestion intégrée du littoral se décrète-t-elle? Une analyse stratégique de la mise en œuvre, entre approche programme et cadre normatif, Doctorat Sciences de l'Environnement, option Gestion - Environnement, Paristech.

Billé R. (2006). Gestion intégrée des zones côtières: quatre illusions bien ancrées. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 7-3.

Billé, R., Cury, P., Loreau, M., Maris, V. (2014). *Biodiversité: vers une sixième extinction de masse*. Paris, La Ville brûle.

Billé, R. & Rochette, J. (2010). Mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC): comment réconcilier approche projet et approche normative, *Annuaire du droit de la mer*, Tome XIII. Paris, Pédone.

Blundo, G. (2006). La gouvernance, entre technique de gouvernement et outil d'exploration empirique. *Bulletin de l'APAD*, 23-24.

Bourdieu, P. (1993). Intérêt et désintéressement, cours du Collège de France à la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université Lumière Lyon 2, les 1er et 8 décembre 1988, *Cahiers de Recherche*, 7.

Bourdieu, P. (1994). Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action. Paris, Seuil.

Bremer S., Glavovic B. (2013). Mobilizing knowledge for coastal governance: reframing the science–policy interface for integrated coastal management. *Coastal Management*, 41(1), 39-56.

Breton, Y. (1981). L'anthropologie sociale et les sociétés de pêcheurs. Réflexions sur la naissance d'un sous-champ disciplinaire. *Anthropologie et Sociétés*, *5*(*1*), 7-27.

Cahiers d'Anthropologie Maritime, Paris: CETMA-Editions (1984-1995).

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y. (2001). Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Paris, Le Seuil.

Campana, A., Henry, E., Rowell, J. (2007). La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument. Strasbourg, PUS.

- Carter, C. (2015). Who governs Europe? Public versus private regulation of the sustainability of fish feeds. *Journal of European Integration*, 37(3), 335-352.
- Chlous-Ducharme, F. & Gourmelon, F. (2011). Modélisation d'accompagnement : appropriation de la démarche par différents partenaires et conséquences. *VertigO la revue électronique en sciences de l'environnement*, 11 (3).
- Cloern, J. E., Abreu, P. C., Carstensen, J., Chauvaud, L., Elmgren, R., Grall, J., Greening, H., Johansson, J.O. R., Kahru, M., Sherwood, E. T., Xu, J. and Yin, K. (2015). Human Activities and Climate Variability Drive Fast-Paced Change across the World's Estuarine-Coastal Ecosystems. *Global Change Biology*. doi: 10.1111/gcb.13059.
- Collins, S. L., Carpenter, S.R., Swinton, S.M., Orenstein, D.E., Childers, D.L., Gragson, T.L., Grimm, N.B., Grove, J.M., Harlan, S.L., Kaye, J.P., Knapp, S.L., Kofinas, G.P., Magnuson, J.J., McDowell, W.H., Melack, J/M., Ogden, L.A., Robertson, G.P., Smith, M.D., Whitmer, A.C. (2011). An integrated conceptual framework for long-term social–ecological research. *Frontiers in Ecology and the Environment*, *9*, 351-357.
- Crespi, B., Laval, P., Sabinot, C. (2014). La communauté de pêcheurs de Taperebá (Amapá-Brésil) face à la création du Parc national du Cabo Orange, *Espace populations sociétés*, 2-3.
- Dahou, T. (2010). Gérer les ressources sans gouverner les hommes, le dilemme des aires marines protégées, *Anthropologie et sociétés*, *34 (1)*, 75-93.
- Daily, G.C. (1997). *Nature's services. Societal dependence on natural ecosystems*. Washington, Island Press.
- De Sardan, J.P. (1995). Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social. Marseill, Karthala.
- DeSombre, E.R. (2006). Response to the global warming tragedy. *Ethics and International Affairs*. 18 (1), 41-46.
- Dubois, V. (1999). La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique. Paris, Belin.
- Geistdoerfer, A. (1983). Fonctions spécifiques des techniques de pêche dans une production halieutique. Actes de la table ronde « Technologie Culturelle », Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 87-98.
- Holling, C. S. (2001). Understanding the complexity of economic, ecological, and social systems. *Ecosystems*, *4*, 390-405.
- Itçaina X. & Cadiou S. (2011). Les marins-pêcheurs basques face au Prestige: logiques de mobilisations et enjeux sectoriels. In X. Itçaina & J., Weisbein (2011). *Marées noires et politique. Gestion et contestations de la pollution du Prestige en France et en Espagne.* (pp. p. 189-216). Paris, L'Harmattan,
- Itçaina X. & Weisbein, J. (2011). *Marées noires et politique. Gestion et contestations de la pollution du Prestige en France et en Espagne*. Paris, L'Harmattan.
- Jul-Larsen, E., Laurent, P.-J., Le Meur, P.-Y., Lèonard, E., (dir.). (2011). Une anthropologie entre pouvoirs et historie. Conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau. Paris/Marseille: Karthala/IRD. 657 p.
- Kalaora, B. (1997). Quand l'environnement devient une affaire d'État. In M. Abélès et H.P. Jeudy (dir). *Anthropologie du politique*. (pp. 179-196). Paris, Armand Colin.
- Laborier, P., Trom, D., (dir.). (2003). Historicités de l'action publique, Paris, PUF.
- Lafaye, C. (1994). Aménager un site littoral. Entre politique et pragmatisme. *Etudes rurales*, 133 (1), 163-180.
- Lagroye, J., Offerlé, M. (dir.). (2010). La sociologie de l'institution. Paris, Belin.

- Lascoumes, P. (1994). L'éco-pouvoir. Environnements et politiques. Paris, L'Harmattan.
- Lascoumes P. (2004). La Gouvernementalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir. *Le Portique*, 13-14.
- Lascoumes, P., Le Gales P. (dir.). (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Lascoumes, P., Le Galès P. (2012). Sociologie de l'action publique. Paris, Armand Colin.
- Laurens, Y. et Mermet, L. (2014). Ecosystem services economic valuation, decision support system or advocacy. *Ecosystem services*, 7, 98-105.
- Laurans, Y., Rankovic, A., Billé, R., Pirard, R. et Mermet, L. (2013). Use of ecosystem services economic valuation in decision making: questioning a literature blindspot. Journal of Environmental Management, 119, 208-219.
- Le Meur, P.-Y. (2011). Anthropologie politique de la gouvernance. Acteurs, ressources, dispositifs. Sarrebruck : Editions universitaires européennes.
- Lequesne C. (2001). L'Europe Bleue, Paris, Presses Universitaires de Sciences-Po.
- Liu, J., T. Dietz, S.R. Carpenter, M. Alberti, C. Folke, E. Moran, A.C. Pell, P. Deadman, T. Kratz, J. Lubchenco, E. Ostrom, Z. Ouyang, W. Provencher, C.L. Redman, S.H. Schneider, W.W. Taylor. (2007). Complexity of coupled human and natural systems, *Science*, *317* (5844), 1513-1516.
- McCay B., Acheson J. (1987). The Questions of the Commons. The Culture and Economy of Communal Resources, Tucson, University of Arizona Press.
- Marcus, G.E. (1995). Ethnography in/of the World System: the emergence of multi-sited ethnography, *Annual Review of Anthropology*, 24, 95-117.
- Mariat-Roy, E. (2011). Si les quotas m'étaient contés. Les conséquences économiques et sociales des politiques islandaises de gestion marines sur les villages littoraux. Ethnologie de communautés littorales, Thèse de doctorat en Anthropologie sociale, Paris : EHESS, 1381p.
- Mazé, C. (2014). La fabrique de l'identité européenne. Dans les coulisses des musées de l'Europe. Paris : Belin, collection Socio-histoires. 320 p.
- Mazé, C., Poulard, F., Ventura, C. (2015). Dismantling, Reorganization, and Creation: The Introduction to Ethnology Museums: Culture, Politics, and Institutional Change, *Museum Anthropology Review. 9 (1-2)*, 35-56.
- Millennium Ecosystem Assessment (MEA, 2005). Ecosystems and Human well-being: Synthesis. New York, Island Press.
- Mermet, L., Billé, R., Leroy, M., Narcy, J.-B., Poux, X. 2005. Analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Société*, 13(2), 127-137.
- Mooney, H.A., Duraiappah, A. and Larigauderie, A. (2013). Evolution of natural and social science interactions in global change research programs. PNAS, 110 (1), 3665-3672.
- Müller, B., (ed.) (2013). The Gloss of Harmony. The Politics of Policy-Making in Multilateral Organizations, London, Pluto Press.
- Offerlé, M. (1998). Sociologie des groupes d'intérêt, Paris : Montchrestien.
- Offerlé, M. et Rousso, H., (dir.) (2008). La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 283 p.
- *Politix.* (2013). Revue des sciences sociales du politique « Faire des sciences sociales du politique », 100, 262 p.

- Rey-Valette, H. et Antona, M. (2009). Gouvernance et gestion intégrée du littoral : l'exemple des recherches françaises. *VertigO*, *la revue en ligne de l'environnement*, 9 (1).
- Robbins, P. (2011). *Political Ecology, a critical introduction, Critical Introductions to Geography*. Oxford: Blackwell. 2nd Revised edition.
- Rochette, J. (2013). Mer : une gouvernance à repenser ?. In Euzen A. et al., (dir.), *Le développement durable à découvert*. (pp. 241- 244). Paris, CNRS Editions.
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, A., Stuart Chapin III, F., Lambin, E.F., Lenton, T.M., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H.J., Nykvist, B., De Wit, C.A., Hughes, T., Van der Leeuw, S., Rodhe, H., Sörlin, S., Snyder, P.K., CostanzaR., Svedin, U., Falkenmark, M., Karlberg, L., Corell, R.W., Fabry, V.J., Hansen, J., Walker, B., Liverman, D., Richardson, K., Crutzen, P. et Foley, J.A. (2009). Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity, *Nature*, 461, 472-475.
- Rodary E., C., Castellanet et G. Rossi (dir.). (2003). *Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?* Paris, Karthala, Collection « Economie et développement », 308 p.
- Rowell, J., Mangenot, M. (2010). *A political sociology of Europe. Reassessing Constructivism*. Manchester, Manchester University Press, 270 p.
- Saliou V. (2010). L'Europe en quête d'experts. Le cas des experts nationaux détachés à la Commission européenne sur la politique maritime. In Bérard Y., Crespin R. (dir), *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs.* (83-98). Rennes : PUR.
- Saliou V. (2012). Gouverner la mer. Jeux d'échelles et temporalités de l'action publique en Europe, thèse de science politique, Université de Rennes-1.
- Shore, C. (2000). *Building Europe, The cultural politics of European Integration*. London and New York: Routledge, 2000.
- Terral P. & Weisbein J. (2010). Ce que savent les surfeurs. Formes de traduction entre savoirs situés et registres experts dans le monde social du surf. In Bérard Y. & Crespin R., (dir.), *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs.* (101-113). Rennes: PUR.
- Villalba, B. (2010). L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique. *Ecologie et Politique*, 40, 95-113.
- Vitousek, P.M., Mooney, H.A., Lubchenco, J., Melillo, J. M. (1997). Human Domination of Earth's Ecosystems, *Science*, 277 (5325), 494-499.
- Wedel, J.R., Shore, C., Feldman, G., Lathrop, S. (2005). Toward an Anthropology of Public Policy. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 600, 30-51.
- Weisbein, J. (2015). Le gouvernement du Golfe de Gascogne à l'épreuve de la marée noire du Prestige, in Vayssière, B. (dir.), *Penser les frontières européennes au XXI*^e siècle. (177-198). Bruxelles, PIE Peter Lang.